

Les crédits

il se pourrait qu'on établisse un droit supplémentaire. Le climat d'incertitude que cela va susciter chez les agriculteurs va nuire à un marché déjà en déclin. Le climat d'incertitude que l'on constate chez les éleveurs de porcs et qui se retrouve également chez les producteurs laitiers est aux antipodes du climat stable dû au régime de gestion de l'offre que les agriculteurs et les gouvernements précédents s'étaient donné bien du mal à créer. De toute évidence, les gouvernements précédents se souciaient des agriculteurs.

• (1710)

Ce climat d'incertitude s'est encore détérioré du fait que certaines banques ont décidé de réduire la valeur des contingents de 50 p. 100. En effet, les banques craignent que les contingents ne servent de bouc émissaire. Le gouvernement a décidé de les sacrifier sur l'autel de l'Accord du libre-échange.

Ce qui est encore pire, c'est que le gouvernement se dérobe à l'engagement qu'il a pris à l'égard du secteur laitier dans le cadre de sa politique à long terme. Cette émasculature de notre système de gestion de l'offre met sérieusement en péril notre secteur laitier. Les Américains ne cessent de contester, sans que le gouvernement s'y oppose, nos régimes de gestion de l'offre.

Le 15 février 1989, à l'Île-du-Prince-Édouard, l'office de commercialisation du lait de cette province déclarait que le secteur laitier éprouvait de vives inquiétudes et qu'il fallait absolument que le gouvernement du Canada le défende avec succès contre les contestations des États-Unis, faute de quoi notre secteur laitier risquait de subir des dommages irréversibles.

Le gouvernement du Canada doit défendre le droit des agriculteurs canadiens de contrôler les importations de crème glacée, de yogourt, de lait écrémé, et des autres produits du lait. Sinon, il risque de devoir courber encore l'échine devant les exigences américaines. Ce que l'on craint le plus, c'est que les États-Unis insistent pour avoir plein accès au marché canadien sans rien nous accorder en retour. Ce sont les États-Unis qui vont déterminer comment les agriculteurs canadiens pourront survivre.

Le gouvernement actuel demeure assis, aveugle et indifférent tandis que les Américains s'ingèrent dans la politique canadienne. Certains programmes, comme par exemple ceux mis en oeuvre dans le cadre de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, ont été avantageux à tous les agriculteurs. Le gouvernement n'a pas lieu d'abolir les dispositions de cette loi qui prévoient des prêts sans intérêt, si ce n'est qu'ils pourraient être considérés comme des subventions au regard de l'Accord de libre-échange. S'il agit ainsi, ce n'est ni pour réduire le déficit,

ni pour étayer des marchés en déclin, ni pour quelque autre raison. C'est uniquement à cause du libre-échange.

Le tort que le gouvernement cause au secteur agricole est tel que celui-ci ne pourra peut-être jamais s'en remettre. Certains agriculteurs réduisent leurs activités et d'autres vendent leurs exploitations. Si les uns et les autres désespèrent de l'avenir, c'est que le gouvernement est en train de sacrifier leurs intérêts en vertu de l'Accord de libre-échange.

Non seulement le gouvernement a-t-il le tort de favoriser les grandes entreprises et de n'avoir aucune vision d'avenir pour le Canada, mais il rampe servilement devant les États-Unis. Lentement mais sûrement, les conservateurs sont en train de faire du Canada un centre de distribution et un secteur de services pour les Américains. Sans industrie agricole viable, nous deviendrons un marché captif où les Américains pourront écouler leur surproduction.

Comme vous le voyez, en moins d'un an le gouvernement a réussi à saper et à anéantir des programmes agricoles qu'on a mis des décennies à mettre au point. L'avenir paraît sombre et, à moins que le gouvernement ne décide de défendre les intérêts des agriculteurs canadiens plutôt que ceux de leurs homologues américains, cela ira de mal en pis.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, j'ai été heureux d'entendre le député de Cardigan, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Pendant qu'il parlait, je pensais aux observations que notre groupe d'étude sur l'Accord de libre-échange a entendues lorsque nous sommes allés dans les provinces maritimes il y a environ un an durant le débat à ce sujet. On nous a fait comprendre très clairement durant les audiences à Fredericton que l'Accord de libre-échange mettrait fin à l'agriculture diversifiée qui existe à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et dans certaines autres provinces maritimes. Les groupes d'agriculteurs qui ont témoigné à ces audiences nous ont dit que si nous voulions voir de quoi l'agriculture aurait l'air au Nouveau-Brunswick—et je crois que cela s'applique également à l'Île-du-Prince-Édouard et à la Nouvelle-Écosse—, nous n'avions qu'à regarder ce qui se passe dans l'État du Maine, où l'agriculture n'est certes pas aussi diversifiée qu'ici. Voilà pourquoi je m'inquiète beaucoup en entendant le ministre du Commerce extérieur dire que l'agriculture évolue.

Des représentants de McCains Foods ont déclaré que, faute de mécanisme de protection de la gestion des approvisionnements, certaines de leurs sociétés risquaient de transférer leurs opérations de fabrication et de traitement du Nouveau-Brunswick aux États-Unis. Ils ont notamment parlé de pizzas surgelées et de l'utilisation du fromage mozzarella.